



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 13 avril 2018

Référence : 2018.01.004

Version : 1.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 10 avril 2018 à 18 h 30

Lieu : Salle de réunion de l'ALP

Présents : P. BOUTILLON
P. BOUCHARD
A. CHAMPRENAUT
R. DECARRE
P. DEKETELAERE
JP DUFRESNE
JL. GASSMANN
G. LAMOUILLE
A. LAINE
C. LAUGIER
R. LOSTE
Y. MAGNANI
D. MILHOMME
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI
J. ZAMBIANCHI

Excusés : P. STRAPAZZON
R. VALLA
P. DARSY
C. GRISOLET
B. MAGNIN
JP DURAND

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. COMMISSION FREQUENTATION DU LAC D'ANNECY

La commission fréquentation du lac d'Annecy a été initiée par le Président du SILA

Lors de la dernière réunion : participation des marchands de bateaux, des membres de l'Association des Utilisateurs du Lac d'Annecy (AULA), des clubs d'avirons, des clubs de plongées, de l'ALP, de la DDT 74,...

En 2017, la DDT 74 a procédé à la suppression de plus de 300 boucles sauvages.

Nombreuses pressions pour demander la création de nouvelles boucles.

Le SILA et la DDT 74 sont opposés à la construction de ports à sec.

2200 boucles ont été recensées dans les ports et 900 bouées sont autorisées concernant les pontons privés.

Lors de la commission fréquentation du lac d'Annecy, il a été question de la puissance des bateaux (cf. limiter les bateaux puissants dans les ports) et de la limitation de la longueur des bateaux.

Le SILA a indiqué que des mesures sur la fréquentation du lac seront effectuées lors de l'été 2018. 10 000 € ont été attribués par le SILA pour effectuer ces mesures dont 8 passages d'hélicoptère pendant l'été, suffisamment haut pour ne pas voir les personnes, mais bien identifier le type et la puissance des bateaux.

La DDT 74 se met en rapport avec les communes pour sanctuariser le nombre de barques dans les ports.

Accord du CA à l'unanimité pour que l'ALP participe activement à la commission fréquentation du lac d'Annecy, et fasse ses propositions à travers cette commission.

2. PROBLEME DE TEMPERATURE DE L'EAU A LA PISCICULTURE

Depuis deux ans il a été constaté une augmentation de la température de 7 degrés à 9 degrés à la station de pompage de la Puya.

Si cette augmentation de température peut paraître limitée, elle est très risquée pour procéder à un élevage des ombles dans de bonnes conditions.

2 vannes sont situées à la Puya effectuant un puisage à 12 m et un autre à 20 m : débit de pompage de 3 m³ / mn

Afin de permettre d'effectuer des mesures de température au niveau des vannes de puisage, il y a nécessité de mettre en place des sondes. Les sondes seront fournies par la fédération de pêche de Haute Savoie.

La pose des sondes sera réalisée par le club de plongée la coulée douce de Sévrier.

Les sondes seront posées à l'entrée du tuyau de pompage à : - 12 m, à - 20 m et à - 30 m

Il conviendra de laisser les sondes au moins pendant 6 mois. Les plongeurs iront ensuite les retirer en janvier 2019 et les contenus des sondes seront déversés sur un ordinateur pour analyse des données produites.

3. COMMISSION CONSULTATIVE

La Pré-commission consultative se déroulera le 1^{er} juin 2018.

Appel de M. Ramon de la DDT 74 : l'ALP a indiqué qu'elle a abandonné sa demande de fermeture de la perche pendant la période du frai.

L'ALP a évoqué le problème des cormorans. La DDT 74 verra ce point avec les 2 professionnels.

4. POINT SUR L'ÉCOLE DE PÊCHE

Au niveau de l'école de pêche, les stages suivants sont organisés au printemps :

- Stage adulte : du 14 et 15 avril : 2 adultes
- stage jeune : du 16 au 20 avril : matin : 5 inscrits pour le moment. Reste 3 places disponibles
- stage jeune du 16 avril au 20 avril : après-midi : complet : 8 inscrits

Le guide de pêche va être accompagné par un stagiaire pendant l'été concernant les stages avec les enfants. Accord du CA sous réserve de la conservation du bénévole de l'ALP

L'ALP a été contacté par la mairie de Sévrier pour participer à des stages mixtes durant l'été : 15 associations présentes dont le tennis club, le club de voile, la cavale, l'aviron.

Un problème d'organisation des repas le midi pour les enfants a été identifié. La mairie de Sévrier a recensé les besoins et les propositions des différentes associations. L'ALP a indiqué qu'elle ne s'occuperait pas de l'encadrement des enfants le midi.

90 % des stages proposés par les associations se déroulent le matin.

L'ALP effectue déjà des stages mixtes avec le club de voile : stage de pêche organisé par l'ALP le matin et stage de voile organisé par le club de voile l'après-midi

Les batteries de l'E_Pilot sont toujours opérationnelles.

5. ORGANISATION DES MANIFESTATION DE L'ALP

Open Float tube : le concours se déroulera le dimanche 10 juin à Duingt :

- Romain rencontrera prochainement le maire de Duingt
- Un bateau à prévoir pour 10 pêcheurs : 2 commissaires par bateau.
- Inscriptions à lancer : 60 pêcheurs inscrits maximum pour le concours
- Horaire du concours : deux manches : l'une de 8 heures à midi et l'autre de 14 h à 17 h

Interlacs : manifestation à organiser par Romain :

- Samedi 14 avril à Aix les Bains : Romain + Guy Lamouille + Didier Milhomme et un 4^{ème} pêcheur. Le concours s'est bien déroulé : les prises ont été bonnes.
- Dimanche 16 septembre à Paladru : Romain + Jean Philippe + Quentin + prévoir un 4^{ème} pêcheur

Open Féra: à organiser par Romain : le dimanche 23 septembre : à Menthon Saint Bernard : date à confirmer

Romain rencontrera prochainement le maire de Menthon Saint Bernard

Brocante pêche: à organiser par Romain : le 25 novembre

Manifestation à organiser de manière conjointe avec Annecy Rivière.

Trouver une salle assez grande et pas trop chère.

Romain contactera Bernard Genevois d'Annecy Lac Rivière

6. QUESTIONS DIVERSES

a) Note sur Valibus : la note a été envoyée par l'ALP à la fédération de pêche de Haute Savoie. Pas de réponse à ce jour.

b) Vente de cartes par l'ALP : 50 cartes de retard, probablement à cause des mauvaises conditions météorologiques : 650 cartes achetées actuellement contre 700 l'année passée

c) Contrat de bassin : Fier et lac d'Annecy : l'agence de l'eau, le SILA, le CD 74 et les communes. Le SILA dispose d'une animatrice.

Le contrat de bassin court de 2017 à 2023 : avec la réalisation d'un bilan mi-2019

Le contrat de bassin permet d'analyser le milieu naturel et la qualité de l'eau, ainsi que la prévention des crues. 49 Millions d'€ d'investissement.

Il prévoit la libre circulation des alluvions : donc avec un impact sur les frayères et les tributaires.

Il a été prévu de poser des antennes afin de détecter les passages de poissons.

Le contrat de bassin permettra la détermination et la lutte contre la pollution.

45 actions ont été déclinées dans le contrat de bassin, dont le maintien de la ressource en eau.

Beaucoup de points et d'actions concernent le volet des inondations.

7. DATES DES PROCHAINS CA

- Mardi 29 mai 2018 à 18 h 30
- Mardi 19 juin 2018 à 18 h 30